

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE // 2 novembre 2010 //

**2^{ème} édition du grand partenariat national
entre les buralistes et Trisomie 21 France**

Le réseau des buralistes et la fédération Trisomie 21 France s'associent à nouveau en faveur de l'autonomie des personnes trisomiques, dans le cadre de la Journée de la Trisomie 21 qui se tient le 21 novembre 2010.

« Ce partenariat correspond aux valeurs partagées par les buralistes et la fédération Trisomie 21 France : la proximité, l'insertion sociale et l'écoute. C'est pourquoi nos deux organisations ont naturellement décidé d'avancer côte-à-côte dans le cadre d'un partenariat à long terme » déclarent conjointement **Jacques Daniel**, Président de Trisomie 21 France, et **Pascal Montredon**, Président de la Confédération des buralistes.

Concrètement, ce partenariat se traduit par :

- **une campagne de sensibilisation** : à travers des affiches mises en place actuellement chez les 28 000 buralistes de France ;
- **une grande collecte nationale, du 2 au 30 novembre**, chez les buralistes. Les dons collectés feront l'objet d'un chèque global remis par la Confédération des buralistes à la fédération Trisomie 21 France ;
- **de nombreuses initiatives locales**, partout en France autour du 21 novembre, menées par les chambres syndicales de buralistes et les associations départementales de Trisomie 21 France. **Au programme** : distributions de petits déjeuners, représentations théâtrales, organisation de goûters, randonnées, tours de calèches, lâchers de ballons, etc.

« C'est la deuxième fois que notre profession s'engage dans un partenariat de ce type sur le plan national » explique **Pascal Montredon** en ajoutant : « nous invitons ainsi nos 10 millions de clients à porter un autre regard sur la Trisomie ».

Et **Jacques Daniel** de préciser que « cette action avec les buralistes est l'occasion d'un coup de projecteur sur la trisomie 21 dans nos quartiers et villages, et sur le formidable travail d'accompagnement réalisé par nos associations départementales dans une démarche d'autodétermination des choix des personnes », dont il rappelle l'objectif : « permettre aux personnes trisomiques d'accéder à l'autonomie, notamment en milieu professionnel, en menant des actions adaptées. »

CONTACTS PRESSE :

Confédération des Buralistes :
Myriam Khalifa :
06 27 26 44 43 / m.khalifa@buralistes.fr

Trisomie 21 France :
Ludivine Rault-Garenne :
06 37 93 97 24 /
lrault-garenne.trisomie21-France@orange.fr